



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle du 29 juillet au 4 août 2016

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A la Une

MOUVEMENT POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION : SIT-IN A AMBOHIDAHY

La loi portant sur le Code de la Communication a été remise à la Haute Cour Constitutionnelle le 29 juillet dernier en vue d'un contrôle de constitutionnalité. Le travail de la HCC est prévu débuter le 4 août et durera quelques jours. Jusqu'à la promulgation du texte, le Président de la République peut toujours demander une nouvelle délibération du Parlement sur le texte. C'est justement l'objet de la lettre que le Mouvement pour la liberté d'expression a adressé au Président Hery Rajaonarimampianina le 20 juillet dernier, dans laquelle les journalistes lui demandent d'activer l'article 59 de la Constitution. Cet article stipule que « le président de la République promulgue les lois dans les trois semaines qui suivent la transmission par l'Assemblée nationale de la loi définitivement adoptée. Avant l'expiration de ce délai, le président de la République peut demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette nouvelle délibération ne peut être refusée ». Regrettant que le président de la République ait failli à sa promesse relative à la considération des doléances des journalistes, les professionnels de la presse ont décidé d'organiser un sit-in devant la HCC, le 3 août. Dans une lettre adressée aux « gardiens ultimes de la Constitution », ils leur rappellent que « les dispositions du Code de la communication fraîchement adopté par les chambres parlementaires, sont clairement contraires aux articles 10 et 11 de la loi fondamentale, qui garantissent la liberté d'expression et de la presse. »

Le sit-in « pacifique » des journalistes membres du « Mouvement pour la liberté d'expression » a bénéficié d'une large couverture médiatique. Conformément aux consignes de Fetra Rakotondrasoa, porte-parole du mouvement, la manifestation a été organisée entre midi et 13 heures devant la HCC, notamment, « par respect pour les candidats à l'examen du baccalauréat ». VIVA, KOLO TV et TV PLUS ont retransmis les images des banderoles érigées par les professionnels de la presse, appelant les juges constitutionnels à « sauver leur profession », mais aussi la mobilisation de plusieurs éléments des forces de l'ordre dans le quartier. Ils ont unanimement indiqué que le mouvement est soutenu par plusieurs citoyens, mais également par les journalistes exerçant dans les autres régions de l'île. Aux micros de VIVA et KOLO TV, le journaliste de la radio Rezika, a d'ailleurs, déploré les conditions de travail des professionnels de la presse dans les provinces. « Les sujets que nous pouvons traiter sont très limités. Nous subissons continuellement des pressions, voire des menaces », a-t-il partagé. KOLO TV s'est particulièrement démarqué par un format de couverture spécifique se rapportant à cette actualité. En effet, la chaîne diffuse en arrêt-sur-image, le contenu de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, juste au début de chaque édition du Journal parlé. Cet article prévoit que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». La chaîne a également interviewé l'ancien ministre de l'Eau, Nirhy Lanto Andriamahazo, qui a comparé la situation à Madagascar à la dictature imposée en Corée du Nord. Pour sa part, TV PLUS s'est enquis de l'avis du sociologue André Rasolo, lequel a déploré le manque de dialogue entre les tenants du pouvoir et les journalistes. Selon cette personnalité, si les dirigeants malgaches sont capables de négocier avec des pays étrangers, ils ne devraient rencontrer aucun blocage pour ce qui est du dialogue malgacho-magache.

TABLE RONDE POUR LE SALUT DE LA NATION : LES SYNDICALISTES ET LES JOURNALISTES TOUJOURS DANS L'EXPECTATIVE

« L'Etat ne fait point la sourde oreille, il écoute. Nous avons déjà effectué plusieurs tables rondes qui n'ont malheureusement pas porté leurs fruits. (...) L'Etat n'est pas le seul responsable de l'impasse actuelle. Tout le monde est responsable, même ceux qui font partie des différents mouvements de revendications », a souligné le Premier ministre Solonandrasana Olivier Mahafaly, pour répondre à l'appel pour une Table ronde nationale lancée par le « Mouvement pour le salut de la Nation ». Pour rappel, la fédération des syndicats « Afo sendikaly », le Mouvement pour la liberté d'expression et les associations chrétiennes de l'église catholique réunis au sein du « Mouvement pour le salut de la Nation », ont revendiqué la tenue de cette Table ronde, à laquelle sont conviées toutes les forces vives de la Nation. L'objectif principal de cette Table ronde réside dans le renforcement du système démocratique. Le Chef de l'Etat, à qui le message a directement été adressé, ne s'est pas encore manifesté à ce sujet. Dernièrement, des politiciens ont également déclaré qu'ils intégreront le mouvement.

FREE FM a déjà redouté cette passivité affichée par le Président Hery Rajaonarimampianina. « L'Exécutif dit prôner le dialogue mais au final, comme le prouve l'expérience, il n'a jamais été concrètement ouvert », regrette la journaliste Lalatiana Rakotondrazafy. « La seule solution réside dans la mobilisation de toute les forces vives de la Nation », conforte-t-elle. La chroniqueuse ne s'oppose, d'ailleurs, pas à la participation des politiciens au « Mouvement pour la liberté d'expression » mené par les journalistes. « Selon la Constitution, le droit à l'information et la liberté d'expression sont des droits politiques, comme le stipulent les articles 10 et 11 de la Constitution. Il est donc logique que le débat et la revendication pour la liberté d'expression soient de nature politique (...) Depuis le début, il s'agit d'un combat politique mené par les journalistes », soutient-elle. De son côté, Haja Ranaivo, Secrétaire général du parti Antoko Politika Madio, pour défendre la tenue de la Table ronde, argumente qu'il faut continuer jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. L'opposant Toavina Ralambomahay, de l'Association Humaniste Ecologique, avance en ce sens, que la tenue d'une Table ronde entre l'Exécutif et les représentants des forces vives de la nation permettra de défaire l'impasse actuelle, qui est due à la non-application de la loi relative à l'Opposition. **MA-TV** a rapporté les recommandations du politologue André Rasolo, qui appelle le Gouvernement à prêter attention à l'avis de l'opposition. « Les tenants du pouvoir courent pour renforcer les liens avec l'international, alors que les conflits s'accumulent à l'intérieur du pays. Ils ne veulent discuter qu'avec leurs partisans et ceux qui

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



sont du même avis qu'eux. A l'heure de la mondialisation et de la pensée libérale, il est primordial de considérer tout le monde », estime-t-il. **TVM** insiste sur la récupération politique faite par le « Mouvement pour le salut de la Nation ». La chaîne nationale reste, en effet, convaincue que les opposants au régime ne cherchent qu'à le déstabiliser. Elle a ainsi réuni plusieurs témoignages de maires et de citoyens issus de régions, qui défendent fermement les efforts accomplis par le Président Hery Rajaonarimampianina. A titre d'exemple, Andrianoniarivo Ravitariavao, citoyen originaire de Betsiboka, a fait remarquer que le « Mouvement pour la liberté d'expression » est toujours animé par les mêmes têtes. Rakotombahoaka, Maire de la commune rurale de Mahatsinjo, pour sa part, a énuméré les promesses présidentielles réalisées dans sa circonscription, et a appelé tous les citoyens à défendre le Chef de l'Etat.

Economie et société

POLEMIQUE AUTOUR DE L'ORGANISATION DU CONCOURS DE PRESELECTION AU NIVEAU DES DOUANES

Plusieurs incidents fâcheux ont troublé le déroulement des épreuves d'admissibilité au concours de présélection des agents des services des Douanes, le 28 juillet. En effet, certains candidats n'ont pas reçu leur convocation aux épreuves, tandis que les centres d'examen n'ont pas respecté l'heure de début du concours, compte-tenu d'un problème technique au niveau des sujets d'examen sur lesquels il manquait deux à trois pages. Prévu à 7 heures, le test n'a commencé que vers 11 heures. Au même moment dans certaines régions, les sujets ont déjà été distribués ; mais il a fallu attendre le coup d'envoi officiel pour le début des épreuves. Le manque d'effectif des surveillants a également été relevé. A cela s'ajoute les rumeurs de suspicions de fuite de sujet. Face à ces nombreuses anomalies, le ministère des Finances et du Budget et le ministère de la Fonction publique ont décidé d'annuler l'examen. « La transparence et l'égalité étaient les principaux objectifs de ce test. C'est pour ces raisons que nous avons décidé de reporter les épreuves au 22 août », a expliqué Gervais Rakotoarimanana, ministre des Finances et du Budget, lors d'une conférence de presse.

VIVA a rapporté les remue-ménages au Lycée Moderne d'Ampefiloha, aménagé pour l'occasion en centre d'examen. Selon la chaîne, le début des épreuves a connu 4 heures de retard. **FREE FM** s'étonne de ce manque de professionnalisme, étant donné le dispositif mis en place pour l'organisation de ce concours, ainsi que le défi de transparence que s'est imposé le service des Douanes. Comme le rappelle le journaliste, le ministère de la Fonction publique, le ministère des Finances et du Budget, le Bureau Indépendant Anti-Corruption et les éléments des forces de l'ordre ont été mobilisés pour ces examens. La station a suivi de près le déroulement des épreuves à Antanimbarinandrina et à Nanisana. « C'est du jamais vu ! Les sujets n'ont même pas été scellés. Puisqu'il manquait des sujets, les responsables ont dû les ramasser après les avoir distribués », a-t-on rapporté. Face à ces dysfonctionnements, elle estime que le Directeur général de la Douane devrait démissionner. Elle recommande, par ailleurs, aux candidats de saisir le Conseil d'Etat pour demander l'annulation de cet examen. **TVM** n'a pas évoqué la polémique autour de l'organisation des épreuves. La chaîne publique a, cependant, diffusé la conférence de presse organisée conjointement par le

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ministère des Finances et le ministère de la Fonction publique relative à l'annulation et au report des épreuves.

Relations internationales

FACILITE ELARGIE DE CREDIT : DEBLOCAGE DE 43 MILLIONS DE DOLLARS

Le Fonds Monétaire International a accordé un prêt de 304,7 millions de dollars à Madagascar, dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit. Ce programme de FEC qui s'étend sur une période de trois ans (2016-2019), veut soutenir la croissance inclusive, accroître la manœuvre budgétaire, renforcer la gouvernance économique et consolider la stabilité macroéconomique. Le montant résiduel sera mis à disposition en plusieurs tranches selon la durée du programme, sous réserve de la réalisation de revues semestrielles. Le décaissement par tranche est ainsi conditionné par l'amélioration de la gestion des finances publiques, l'accroissement des recettes fiscales, le renforcement de la lutte contre la corruption et le redressement de la Compagnie de distribution d'eau et d'électricité Jirama. Aux dernières nouvelles, la première tranche, d'un montant de 43 millions de dollars, seront débloquée cette semaine.

Le déblocage de la première tranche de la FEC, perçu comme un renforcement de la crédibilité du régime en place, est à la Une des actualités de la RNM. La station a retransmis le discours du Président du Conseil d'administration par intérim du FMI, qui a mis en avant les défis qui attendent Madagascar, à savoir le renforcement de la gouvernance économique ainsi que la mise en œuvre de réformes rigoureuses et soutenues. ANTSIVA a interviewé Gervais Rakotoarimanana, ministre des Finances et du Budget, qui a ajouté qu'un audit sera effectué tous les 6 mois. Ces revues semestrielles permettront entre autres, de définir les axes prioritaires et les financements nécessaires. MA-TV informe des exigences du FMI, lequel s'attend à ce que les dépenses étatiques soient majoritairement consacrées à l'amélioration des conditions de vie de la population. La chaîne a sollicité l'avis de l'économiste Hugues Rajaonson, qui interpelle l'opinion sur les conséquences de l'augmentation de la masse monétaire. « L'approbation du FMI est une bonne chose, mais l'augmentation de la masse monétaire qui se fera après le premier décaissement risque d'entraîner une inflation, si des mesures ne sont pas prises », a-t-il mis en garde. A cet effet justement, TVM rassure que le taux d'inflation ne dépassera pas les 8%. Selon les précisions apportées par la chaîne, les secteurs énergétique et social seront particulièrement privilégiés. Entre autres, le prix du carburant ainsi que celui de l'électricité ne connaîtront pas de hausse dans les prochains mois. KOLO TV a traité l'actualité sous un tout autre angle. La chaîne a fortement critiqué l'arrogance des dirigeants qui selon elle, « se montrent si fiers, alors qu'ils n'ont reçu qu'une partie du financement ». Le média soutient, en effet, que le déblocage des fonds restants est encore conditionné.

Format de couverture

Le 3 août, trois stations radios privées de la capitale, à savoir ANTSIVA, FREE FM et RADIO PLUS, ont diffusé l'émission « Onjam-peo Miara-manonja », en direct d'Ambohidahy, devant le siège de la Haute Cour Constitutionnelle, où se déroulait le sit-in

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



des journalistes regroupés au sein du « Mouvement pour la liberté d'expression », avec le soutien de quelques journalistes des autres régions, notamment ceux de Majunga ou encore de Tamatave. L'objectif de ce sit-in étant de demander aux membres de la HCC de retoquer la loi portant sur le Code de la communication. Plusieurs journalistes se sont relayé le micro, afin de sensibiliser les auditeurs sur les dangers que présente ce Code de la communication adopté par les deux Chambres du Parlement il y a près d'un mois, et qui fera l'objet d'un contrôle de constitutionnalité auprès de la HCC à Ambohidahy le 4 août, avant son application. A cet effet, le journaliste Mbinintsoa Ranaivosoa de **FREE FM** décrit l'ambiance qui règne aux alentours d'Ambohidahy, en soulignant la présence massive des forces de l'ordre sur les lieux. De son côté, le porte-parole des journalistes, Fetra Rakotondrasoa a tenu à préciser que les journalistes ne comptent pas entrer de force dans l'enceinte de la HCC, d'autant qu'ils n'ont pas l'intention de nuire à l'ordre public, ni de gêner la circulation. Ainsi, Fetra Rakotondrasoa s'étonne de la présence massive des éléments des forces de l'ordre lourdement armés, alors qu'il s'agit d'une manifestation pacifique. Pour sa part, le journaliste Heritiana Anjarasoa de la **RTA** décrit les banderoles brandies par les journalistes, des banderoles sur lesquelles on peut lire : « Vous avez encore le choix », « Ne tuez pas la liberté d'expression », ou encore « Jean Eric Rakotoarisoa, sauvez la profession ». Ces messages sont adressés aux membres de la HCC, pour qu'ils choisissent entre la liberté et la dictature, a-t-il expliqué. Par ailleurs, Heritiana Anjarasoa a émis des critiques à l'encontre du Chef de l'Etat, lequel avait affirmé lors de son récent passage à l'île Maurice, qu'il était ouvert au dialogue. « Le Président n'a toujours pas donné suite à la lettre ouverte adressée à son encontre », remarque le journaliste. De son côté, la journaliste Lalatiana Rakotondrazafy de **FREE FM** a rappelé que l'actuel président de la HCC est un ancien journaliste, qui s'est battu pour le respect de la liberté d'expression. Dans ce sens, la banderole où on peut lire « Jean Eric Rakotoarisoa, sauvez la profession » est un message adressé personnellement au président de la HCC. Lalatiana Rakotondrazafy a ainsi appelé à la conscience et au sens de la responsabilité du numéro Un de la HCC. Sera-t-il capable de faire preuve d'impartialité et de juger en toute objectivité, ou se rangera-t-il du côté du Chef de l'Etat qui l'a nommé à la tête de la HCC ?, interroge-t-elle. Elle a également invité les juges constitutionnels à consulter l'Observation numéro 34 des Nations Unies portant sur les droits de l'Homme, notamment la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de manifestation, sans manquer de rappeler que le Code de la communication bafoue plusieurs articles de la Constitution malgache. Si la HCC fait la sourde oreille, comme l'ont fait les parlementaires et l'Exécutif, les journalistes n'auront plus qu'à recourir à la Communauté internationale, commente Michel Ralibera de la radio **ANTSIVA**. Et dans ce cas, la séparation des pouvoirs n'est donc qu'illusoire, ajoute le journaliste. Il a également critiqué le régime actuel, en affirmant qu'il s'agit d'un « Etat policier, un terrorisme d'Etat, qui use la politique de la mallette et exerce des pressions pour opprimer la population et instaurer la dictature ». Fetra Rakotondrasoa de conclure que le Mouvement pour la liberté d'expression ne cessera que lorsque ce Code de la communication sera réexaminé.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

